



Forum Civique Européen
16, boulevard Jules Ferry
75011 Paris – France
contact@civic-forum.eu
www.civic-forum.eu

ASSEMBLEE GENERALE 2007

Forum Civique Européen

BRUXELLES, 20 FEVRIER 2008

L'Assemblée générale du Forum civique européen s'est tenue le 20 février 2008, à Bruxelles dans les locaux du Comité économique et social européen.

Etaiet représentées les organisations suivantes :

La Ligue de l'enseignement (France), ARCI (Italie), CIDEM (France), Animafac (France), Association des Etats Généraux des Etudiants d'Europe, FDO (Pays-Bas), Contact 2103, Forum permanent de la société civile, ANO pro Evropu (République tchèque), Pour la solidarité (Belgique), Cap Magellan (Portugal), Association Européenne de défense des Droits de l'Homme, Ligue des Droits de l'Homme (France), JTI (Estonie), European house of Budapest (Hongrie).

Etaiet excusées les organisations suivantes :

Youth Work Ireland (Irlande), Citizens Union Paremvasi (Grèce), Maison d'Anne Frank (Pays-Bas), CSV (Angleterre), IRI Europe (Allemagne), Documenta (Espagne), GSI Italia (Italie), Kesalukioseura (Finlande).

(1) Adoption du compte rendu de l'AG constitutive du 20 décembre 2006

Le compte-rendu de la réunion de l'Assemblée générale constitutive du Forum Civique Européen a été adopté à l'unanimité le 20 décembre 2006 à Paris.

(2) Rapport d'activité 2007

Jean – Marc Roirant (Ligue de l'enseignement) présente la rapport d'activité 2007 du Forum Civique Européen (cf. annexe) dans lequel sont présentés les temps forts de l'année pour le réseau ainsi que les initiatives mises en place.

Le rapport d'activité 2007 est adopté à l'unanimité.

(3) Bilan financier 2007

Cédric Bloquet (Association Civisme et démocratie – CIDEM) présente le rapport financier 2007 du FCE qui correspond à la période juillet 2007 – décembre 2007 car le FCE a été officiellement créé en juillet 2007.

Aucune dépense et aucune recette sont à comptabiliser pour l'exercice 2007. Cependant, une estimation du coût financier supporté par La ligue de l'enseignement et le CIDEM montre un total de 50 000 euros. Ceci est sans compter sur l'effort financier réalisé par chaque organisation membre notamment lors des différents déplacements et réunions.

L'exercice financier 2008, qui concernera une année complète, sera présenté lors de la prochaine AG en mars 2009. Il est rappelé que le vote lors de l'AG 2008 sera ouvert aux organisations ayant réglé leur cotisations 2008 qui sont d'un montant de 20 euros. En ce sens, une appel à cotisations sera effectué prochainement.

Le rapport financier 2007 est adopté à l'unanimité.



Forum Civique Européen
16, boulevard Jules Ferry
75011 Paris – France
contact@civic-forum.eu
www.civic-forum.eu

(4) Election du Conseil d'administration et du Bureau

Conformément aux statuts du Forum Civique Européen, approuvés lors de l'Assemblée générale constitutive du 20 décembre 2006, le Conseil d'administration est composé de 21 membres. Un tiers du Conseil d'administration est renouvelé chaque année pour un mandat de trois ans.

En 2008, les associations et ONG sortantes sont les suivantes :

Ligue de l'enseignement (France)
IRI-Europe (Allemagne)
Cap Magellan (Portugal)
Ligue des droits de l'Homme (France)
AEDH (Belgique)
ARCI (Italie)
European House of Budapest (Hongrie)

La Maison d'Anne Frank d'Amsterdam (Pays – Bas) est démissionnaire.

Il y a huit postes à pourvoir.

Les candidatures parvenues dans les délais pour cette élection sont les suivantes :

Ligue de l'enseignement (France)
IRI-Europe (Allemagne)
Cap Magellan (Portugal)
Ligue des droits de l'Homme (France)
AEDH (Belgique)
ARCI (Italie)
European House of Budapest (Hongrie)
FDO (Pays – Bas)

Il a été décidé à l'unanimité que les 7 organisations sortantes soient reconduites pour un nouveau mandat de trois ans et que FDO intègre le CA pour un mandat d'un an.
Le nouveau Conseil d'administration du FCE est présenté en annexe.

Le nouveau Conseil d'administration a élu, à l'unanimité, Jean – Marc Roirant, représentant La Ligue de l'enseignement, comme nouveau Président du FCE.

Le Bureau suivant a également été élu à l'unanimité :

Vice – présidents : ANO pro Evropu (représenté par Monika Pajerova), ARCI (représenté par Rafaella Bolini), Ligue des Droits de l'Homme (représenté par Jan Robert Suesser) ;
Secrétaire : AEGEE-Europe (représenté par Laure Onidi) ;
Trésorier : Cap Magellan (représenté par Hermano Sanches).

(5) Perspectives 2008 – Présentation du « Plan C pour l'Europe »

Lors du Conseil d'administration du 16 novembre 2007, il avait été décidé de mettre en place, en 2008 – 2009, une nouvelle campagne intitulée un « **Plan C pour l'Europe** » (« c » comme citoyenneté, civisme, communication, civil dialogue). Cette nouvelle campagne est basée sur une structuration de la société civile afin de promouvoir et donner corps à la démocratie participative au niveau européen, cette démarche étant entendue comme étant



Forum Civique Européen
16, boulevard Jules Ferry
75011 Paris – France
contact@civic-forum.eu
www.civic-forum.eu

complémentaire de la démocratie représentative et permettant de nourrir la démocratie et le débat au niveau européen.

La campagne s'appuie sur deux volets principaux :

- [Volet 1 : soutien à la structuration de la vie associative en Europe](#)

On dit que la vitalité d'une démocratie se juge à l'aune de la vitalité de son secteur associatif. Par ailleurs, les associations sont un moyen de réhabiliter la politique et de promouvoir l'engagement et la citoyenneté active. Ainsi, il va de la responsabilité des membres du FCE de favoriser, stimuler et soutenir la création d'associations notamment dans les pays entrants.

En ce sens, le FCE informera sur l'utilité et l'intérêt des associations du niveau local au niveau européen et encouragera la mise en place des « parrainages associatifs ». Une association ayant besoin d'une aide ou d'un soutien particulier (mobilière, ordinateurs, échanges de pratiques, accompagnement pour réaliser un projet, etc.) pourra être parrainée par une autre association. Le FCE s'attachera à mettre en place ces parrainages notamment en proposant sur son site Internet des fiches descriptives présentant les différentes associations et ONG souhaitant être parrainés ou être parrainés.

- [Volet 2 : institutionnalisation du dialogue civil au niveau européen](#)

Conformément à ses objectifs, le FCE continuera à œuvrer à faire émerger un véritable dialogue civil européen par la réflexion, l'échange, l'élaboration de propositions et l'organisation de réunions publiques permettant de faire avancer le débat. Plus que jamais, il est nécessaire de faire reconnaître la légitimité de la parole associative. Un des éléments clés de ce processus est la création d'un statut d'association européenne, pour lequel le FCE se bat depuis sa création.

Suivant l'esprit de ce « Plan C pour l'Europe », des réunions publiques étaient organisées par le FCE dans les états membres accueillant la présidence de l'Union européenne. Ainsi, nous avons déjà organisé, au mois de novembre 2007, une réunion à Lisbonne intitulée « Société civile et processus démocratique ». Une autre réunion était prévue en Slovaquie au mois de mai 2008. Ayant eu connaissance de la tenue, le 2 avril, d'une réunion dans ce pays traitant la question du dialogue civil et afin de concentrer tous nos efforts dans l'organisation de l'évènement à haute visibilité de La Rochelle, il a été décidé de ne pas organiser cette réunion en Slovaquie.

L'évènement à haute visibilité, le « **Forum des citoyens pour l'Europe** », aura lieu les 4, 5 et 6 septembre 2008 à La Rochelle en collaboration avec la Commission européenne et dans le cadre de la future présidence française de l'Union. Il s'agit d'un rassemblement de citoyens, de responsables associatifs et d'acteurs clés (collectivités territoriales, institutionnels nationaux et européens, etc.) des 27 états – membres de l'Union européenne agissant en faveur d'une citoyenneté européenne active et participative.

Les objectifs, la méthodologie participative qui sera mise en place ainsi qu'un programme prévisionnel de l'évènement ont été détaillés à l'ensemble des membres, en vue de leur présentation lors de la réunion publique de l'après-midi.

En ce qui concerne les perspectives financières du réseau, il est clair qu'il faut se poser la question de la structuration économique du FCE car la CIDEM et La ligue de l'enseignement ne pourront pas indéfiniment porter financièrement le réseau.



Forum Civique Européen
16, boulevard Jules Ferry
75011 Paris – France
contact@civic-forum.eu
www.civic-forum.eu

Pour 2008, le FCE a obtenu la prise en charge d'un poste de permanent par la présidence française de l'Union. Nous avons également un soutien financier de la Commission pour organiser l'évènement de La Rochelle.

Par la suite, il faudra étudier d'autres pistes de financement, en sachant qu'on fera attention à ce que le FCE ne vienne pas interférer dans les appels à projets accessibles à ses membres.

(6) Réunion publique de présentation du « Plan C pour l'Europe »

L'après-midi, le FCE a organisé une réunion publique, ouverte à des associations et ONG non membres afin de présenter son « Plan C pour l'Europe ».

Staffan Nilsson, Président du groupe III du Comité économique et social européen a prononcé le mot d'accueil et a affirmé la volonté du CESE et du groupe III d'échanger avec les associations et ONG européennes sur notamment les sujets qui seront débattus lors de l'évènement de La Rochelle.

Les objectifs généraux de la campagne un « Plan C pour l'Europe » ainsi que les deux volets principaux qui la composent ont été exposés par Jean – Marc Roirant à l'ensemble des participants.

Une présentation détaillée de l'évènement à haute visibilité organisé par le Forum Civique Européen en partenariat avec la Commission européenne et la future présidence française de l'Union, les 4, 5 et 6 septembre 2008 à La Rochelle a également été réalisée en présence d'un représentant de la Commission européenne. Le représentant de la future Présidence française de l'Union européenne s'était excusé.

Il s'agit d'un rassemblement de citoyens, de responsables associatifs et d'acteurs clés (collectivités territoriales, institutionnels nationaux et européens, etc.) des 27 états – membres de l'Union européenne agissant en faveur d'une citoyenneté européenne active et participative.

L'objectif de ce grand rassemblement européen est de proposer un temps fort d'échange et de débat pour rapprocher les citoyens de l'Europe :

- en échangeant sur des thématiques porteuses d'une citoyenneté européenne active tel la mobilité, le dialogue interculturel et l'intégration et la participation des ressortissants européens à la vie locale ;
- en encourageant une réflexion sur le dialogue civil, du local au niveau européen, et le rôle que les associations et ONG ont à y jouer ;
- en informant et débattant sur des sujets d'actualité européenne tels le nouveau Traité de Lisbonne ou les élections au Parlement européen ;
- en informant sur les différents dispositifs existants au niveau européen qui encouragent une forte participation des citoyens et des organisations de la société civile au processus d'intégration européenne.

Le Forum Civique Européen encouragera la méthode de travail suivante :

- une approche plus concrète et tournée vers l'action : tout au long de ces trois jours de rassemblement, des ateliers thématiques seront organisés permettant un échange approfondi sur les questions traitées, l'échange des pratiques et le



développement des propositions concrètes d'actions à mettre en place par la suite ;

- une approche basée sur l'expérience : des exemples d'initiatives concrètes et de projets réussis encourageant une citoyenneté européenne active seront présentés tout au long du rassemblement. Par ailleurs, l'organisation d'un « village associatif européen » où les participants, organisations et institutions intéressés pourront présenter leurs projets, leurs structures, les différentes possibilités de financement européen, encouragera l'émergence de nouveaux partenariats et actions pour une Europe plus proche des citoyens ;
- une forte transversalité et une dynamique de regards croisés à plusieurs niveaux : tout d'abord, les conférences en plénière seront ponctuées d'ateliers thématiques et les temps de réflexion plus générale seront suivis de temps de propositions concrètes. Une approche à la fois locale et européenne sera privilégiée. Lors des échanges en atelier, le Forum Civique Européen veillera à mettre en valeur l'action de proximité des associations et ONG et celle des jumelages dans les différentes thématiques traitées. Enfin, des acteurs agissant au plus près des citoyens côtoieront, lors des ateliers, d'autres personnalités proposant un éclairage plus général de la question ;
- une organisation participative : le Forum Civique Européen veillera à associer largement des associations et ONG nationales et européennes dans le déroulement de cet événement et notamment en les encourageant à s'impliquer fortement dans les différents ateliers qui seront proposés ;
- un temps d'échange et de formation : afin de faciliter les échanges approfondis entre des participants venant d'horizons très divers, chaque atelier comportera une première partie où un des intervenants présentera, de façon claire et adaptée, les notions les plus pertinentes et nécessaires pour un pleine compréhension de la thématique traitée ;
- une mobilisation locale accrue : le Forum Civique Européen invitera tous ses membres à développer, en amont du rassemblement, des réflexions, des débats et des animations locales, régionales ou nationales, dans leur pays autour des thèmes phares du rassemblement de 2008 pour enrichir les débats du rassemblement ;
- une grande diversité d'acteurs : 800 participants, responsables associatifs et d'ONG européens mais également des responsables des collectivités locales, régionales et nationales et d'autres acteurs clés de la citoyenneté européenne, dont au moins 300 provenant des différents pays de l'UE, sont attendus à ce forum civique.

Le programme prévisionnel suivant a été présenté :

Jeudi 4 septembre 2008 - Salle de l'Encan à la Rochelle (plénière)

14h–15h Ouverture officielle : Une citoyenneté européenne à s'approprier : des citoyens pour l'Europe.

15h15 – 15h45 Introduction : La citoyenneté européenne aujourd'hui

15h45-17h30 Table ronde : Présentation des résultats du « Baromètre de la citoyenneté européenne »

17h40-18h30 Présentation de l'événement et visite officielle du village associatif européen.



Forum Civique Européen
16, boulevard Jules Ferry
75011 Paris – France
contact@civic-forum.eu
www.civic-forum.eu

20h- 21h Réception officielle à la Mairie de la Rochelle.

Vendredi 5 septembre 2008 – Salles de l'Encan à la Rochelle (travaux en ateliers)

Echange et réflexion en ateliers : maximum 18 ateliers.

Samedi 6 septembre 2008 - Salle de l'Encan à la Rochelle (plénière)

Matin Synthèse des ateliers

14h – 16h30 Table ronde : Agir en citoyen européen

17h – 17h30 Synthèse générale et conclusion par le Forum Civique Européen.

17h30-18h30 Clôture

Le débat avec les participants a fait ressortir différents points :

- la nécessité de bien réfléchir au nombre et à l'organisation des ateliers afin de trouver un juste milieu entre des échanges approfondis et la possibilité de présenter les conclusions des ateliers dans un temps relativement court ;
- l'importance de développer une méthode participative permettant de mélanger dans les ateliers acteurs locaux et « experts européens » ;
- l'utilité de créer un espace collaboratif sur Internet permettant l'échange d'information et des proposition en amont de l'évènement ;
- l'intérêt de donner une véritable dimension européenne à cet évènement en encourageant des intervenants et des participants venant des 27 pays membres.

Pour faire de ce moment un temps fort européen, des partenariats médias seront mis en place.



Forum Civique Européen
16, boulevard Jules Ferry
75011 Paris – France
contact@civic-forum.eu
www.civic-forum.eu

FORUM CIVIQUE EUROPEEN

Rapport d'activité 2007

L'année 2007 a été l'année de la création officielle du Forum Civique Européen (FCE). Constitué en 2005 comme un réseau informel d'échange et de partage, et après une année 2006 dans laquelle plusieurs réunions du Comité d'animation ont été organisées dans différents pays de l'Union européenne, les membres du FCE ont souhaité approfondir leurs échanges, officialiser leur réseau et commencer à mieux se structurer. Ainsi, le **20 décembre 2006**, au Centre de séjour international de Paris, s'est tenue l'**assemblée constitutive** du Forum Civique Européen.

En présence d'une quarantaine d'associations et ONG, des statuts ont été adoptés et un Conseil d'administration (CA) composé de 21 organisations de 14 pays de l'Union européenne a été élu. En attendant la création d'un statut d'association européenne, le FCE sera une association de droit français (loi 1901).

Six conseils d'administration ont eu lieu en 2007.

Le premier, le **2 février**, s'est déroulé au Comité économique et social européen (CESE) à Bruxelles. Un Bureau a été élu ainsi qu'une présidente, Nadia Bellaoui, représentant la Ligue de l'enseignement.

Lors de cette réunion, les débats sur l'initiative citoyenne européenne (ECI) se sont poursuivis puisque les initiateurs de cette action avaient demandé au FCE de soutenir leur campagne. Après un temps fort de débat portant notamment sur la nécessité d'intégrer dans le dépliant présentant l'ECI les valeurs fondamentales de l'Union européenne et notamment celles inscrites dans la Convention européenne des Droits de l'Homme et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne car ces valeurs définissent le cadre dans lequel toute initiative citoyenne devrait se dérouler, les membres du CA ont décidé de joindre et soutenir cette action.

La campagne ECI visait à collecter un million de signatures de citoyens européens afin de demander à la Commission européenne d'introduire cette initiative dans la législation européenne en référence à l'article I-47 du traité établissant une constitution pour l'Europe. A travers cet outil de démocratie participative au niveau européen, un million de citoyens européens pourraient demander à la Commission de préparer une proposition législative sur des sujets les concernant directement.

Les Conseils d'administration du FCE se veulent un temps d'information, de formation et d'échange afin de constituer une culture commune pour ses membres. Ainsi, ils seront ouverts à des responsables associatifs et des ONG, à des représentants des institutions ou des personnalités reconnues pour éclairer les membres du CA sur des questions de leur intérêt. Une première rencontre a été organisée lors de cette journée avec M Van Wassenhove, Président de l'APEF, qui est venu présenter le « Plan A+ » de M Onesta, vice-président du Parlement européen, qui est une proposition de relance du Traité constitutionnel.

Le **1^{er} mars 2007**, le Forum Civique Européen **intègre le groupe de liaison du Comité économique et social européen** comme représentant du secteur citoyeneté. Le CESE est, au niveau européen, l'enceinte institutionnelle de consultation, de représentation et

d'information de la société civile organisée. Il est composé des représentants des organisations économiques, sociales et civiques des États membres. En février 2004, le Comité a adopté des propositions importantes pour une coopération renforcée et plus structurée avec les organisations et réseaux européens de la société civile. Il a notamment décidé de la mise en place d'un Groupe de Liaison avec les organisations et réseaux européens de la société civile ayant pour vocation d'être à la fois un organe de liaison et une structure de dialogue politique avec ces organisations et réseaux. Il est composé de 15 plateformes européennes thématiques.

Le Forum Civique Européen est représenté par Jan Robert Suesser (LDH), avec comme suppléant Daniel Spoel (Forum permanent de la société civile). La première mission du FCE au sein de ce groupe a été de faire des propositions sur comment relancer le processus institutionnel au niveau européen de façon à promouvoir une Europe plus proche des citoyens. Pour ce faire, les membres du FCE ont été associés à l'élaboration de ces propositions notamment en réalisant un état des lieux sur comment est perçue l'UE dans leur pays et quelles sont les attentes de la population et du milieu associatif à son égard.

Le **11 mai 2007**, le Conseil d'administration se réunit à Rome, dans les locaux d'ARCI. Un nouveau logo et un nouveau site Internet www.civic-forum.eu sont présentés aux membres du Conseil d'administration ainsi que des nouveaux outils d'information des membres tels les newsletters Flash info.



Par ailleurs, il est décidé que deux types de réunions du CA soient organisées. Tout d'abord, des réunions à Bruxelles dans lesquelles le CA prendra notamment des décisions sur les projets ou campagnes à mener et prendra position par rapport à certains thèmes d'actualité européenne. Mais, des réunions seront également organisées dans les pays assumant la présidence de l'UE en lien direct avec les membres locaux du FCE et si possible avec d'autres acteurs de la société civile.

Le **25 juin 2007**, le Forum Civique Européen est officiellement créé (parution de la publication dans le JO du 14 juillet).

Le **5 septembre 2007**, les membres du Conseil d'administration du FCE se sont retrouvés, à nouveau, dans les locaux du CESE. Depuis le début de l'année, une réflexion intense occupe les membres du CA et du Bureau qui aboutit à la décision de remettre au goût du

jour la résolution adoptée le 17 décembre 2005 lors de la réunion fondatrice du Forum Civique Européen à Strasbourg, en tenant compte notamment de la récente actualité européenne (rejet du Traité établissant une Constitution pour l'Europe, nouveau Traité de Lisbonne, etc.). En effet, les associations qui œuvrent pour l'intérêt général doivent faire entendre leurs points de vue et rappeler à cette occasion leur attachement à la démocratie participative et à l'institutionnalisation du dialogue civil en Europe dont le statut de l'association européenne est un élément fondamental. Ainsi, une nouvelle résolution est adoptée.

L'après-midi, une rencontre publique a été organisée avec la participation de membres du Forum Civique Européen (non administrateurs) et de personnalités invitées. Trois interventions introductives au débat étaient programmés :

- L'état des lieux du dialogue civil européen par Jean-Marc ROIRANT, Co-Président du groupe de liaison du Comité Economique et Social Européen,
- La représentativité des associations et des ONG dans le dialogue civil par Patrick FEVE (Chef de l'unité « relations avec les organisations de la Société Civile » du CESE),
- La structuration de la parole de la vie associative organisée et les différentes plateformes européennes par Conny REUTER, Secrétaire Général de Solidar, membre du management committee de la plate-forme sociale et du groupe de contact de la Société Civile.

Les échanges et le débat qui a suivi, ont illustré très opportunément les différents éléments de la résolution adoptée le matin même et ont permis d'affiner le cadre dans lequel se déroulera la journée du 17 novembre à Lisbonne dédiée à ce thème.

Le **18 septembre 2007**, le Forum Civique Européen a participé à la conférences organisée par ECAS, think tank installé à Bruxelles, sur la citoyenneté européenne « A la recherche de Cendrillon ».

Les **8 et 9 novembre**, le Parlement européen et Gérard Onesta, son vice-président, ont organisé la première **Agora citoyenne sur la réforme institutionnelle de l'Union européenne**. Le FCE a participé aux travaux préparatoires de l'Agora. Outil original de débat et de proposition au sein de la société civile européenne, l'Agora a compté avec des temps d'échange en plénière et en ateliers. Les membres du FCE ont notamment participé à l'atelier B « nouveaux droits » qui traitait notamment de la mise en pratique de la Charte des Droits Fondamentaux et du droit de pétition citoyenne ainsi que des effets concrets de l'opting out britannique sur la Charte et à l'Atelier E « nouveaux horizons » lequel a eu pour objectif d'envisager les futures étapes de la construction européenne suite à la future adoption d'un compromis institutionnel (modes de consultation, d'information et de décision des citoyens européens, structuration et moyens d'action de la société civile européenne, nouveau pouvoir de proposition d'amendement des Traités attribué au Parlement européen, simplification et transparence des mécanismes institutionnels européens).

Le **16 novembre**, le Conseil d'administration du FCE s'est réuni à la Fondation Mario Soares à Lisbonne. Les échanges ont porté notamment sur le nouveau Traité. En ce sens, les membres du CA ont décidé que le rôle du réseau était de soutenir, d'aider, ses organisations membres à mieux informer les citoyens sur les questions européennes en apportant du contenu, de la réflexion, des informations, à la charge de chaque association membre de choisir, en fonction du contexte national, sur quels points attirer particulièrement l'attention. Pour ce faire, il fallait que le réseau se constitue une culture commune. La création d'un « **Plan C pour l'Europe** » (« c » comme citoyenneté, civisme) est une des solutions. Cette nouvelle campagne est basée sur une structuration de la société civile afin de promouvoir et donner corps à la démocratie participative au niveau européen. Cette démarche est

entendue comme étant complémentaire de la démocratie représentative et permettant de nourrir la démocratie et le débat au niveau européen.

Plusieurs associations membres du FCE ont participé les 8 et 9 Novembre à l'AGORA citoyenne organisée par le Parlement européen à Bruxelles. Après un long et intense débat, le CA a décidé d'écrire une lettre officielle à M. Onesta pour d'une part, le remercier d'avoir organisé cet événement et d'autre part, lui faire par des réflexions du réseau concernant les points forts et faibles de cette rencontre ainsi que des suites à donner à l'AGORA.

A l'occasion de la Présidence portugaise de l'Union européenne, le Forum Civique Européen a organisé, le **17 novembre 2007**, en partenariat avec DECO, association portugaise de défense des consommateurs, une rencontre à Lisbonne, à la Représentation de la Commission Européenne au Portugal, pour débattre de l'actualité européenne et du processus démocratique européen. Cette rencontre intitulée « **Société civile et processus démocratique** » a réuni plus de 80 responsables associatifs, des représentants du Comité économique et social européen (CESE), ainsi que des représentants de la Présidence portugaise de l'UE et des institutions européennes.

Lors de la session d'ouverture, M. Jorge Lacão, Secrétaire d'état de la Présidence du Conseil des Ministres et Mme Margarida Marques, Directrice de la Représentation de la Commission européenne au Portugal, ont souligné l'importance pour la construction européenne d'avoir une société civile organisée forte et structurée, nourrissant par ses réflexions l'espace public européen, encore à créer. Tous les deux ont également présenté les différentes actions mises en œuvre par la Présidence portugaise de l'UE et la Représentation de la Commission pour faire de la Présidence portugaise un moment de citoyenneté européenne avec une forte implication des citoyens et des associations et ONG. Après une introduction par Jean – Claude Boual (Forum permanent de la société civile/CELSIG) sur la dynamique existante au sein de la société civile depuis les débuts de la construction européenne jusqu'à nos jours, cette journée d'échange et de débat s'est articulée autour de trois temps forts : « Le dialogue civil en Europe, état des lieux et perspectives », « Le dialogue civil dans les Etats membres » et « La parole associative dans l'institutionnalisation du dialogue civil en Europe ». Différentes ONG et association dont La ligue des droits de l'Homme, ANO pro Evropu, AEGEE-Europe, NCVO, Animafac, Solidar et des représentants de la mairie de Lisbonne et du CESE, ont participé à ces échanges . La rencontre s'est conclue avec l'intervention de M. Guillaume Klossa, Conseiller auprès du Secrétaire d'état français chargé des affaires européennes qui, avant de présenter les priorités de la Présidence française de l'Union européenne ainsi que les différentes actions qui seront mises en place afin d'encourager une présidence citoyenne, a encouragé les différentes associations présentes à continuer leur travail de sensibilisation, d'information pour construire une Europe plus civique et proche des citoyens.



Forum Civique Européen
16, boulevard Jules Ferry
75011 Paris – France
contact@civic-forum.eu
www.civic-forum.eu

Membres du Conseil d'administration 2008 du Forum Civique Européen Members of the 2008 Board of Directors of the European Civic Forum

21 associations et ONG – 14 pays de l'UE
21 associations and NGOs – 14 EU countries

ASSOCIATION - NGO	PAYS - COUNTRY	DUREE DU MANDAT - MANDATE
GSI Italia	Italie -Italy	1 an
Animafac	France	1 an
ANO pro Evropu	République tchèque – Czech Republic	1 an
CIDEM	France	1 an
AEGEE	Belgique - Belgium	1 an
DOCUMENTA	Espagne - Spain	1 an
FDO	Pays – Bas -Netherlands	1 an
Contact 2103	Belgique - Belgium	2 ans
CSV	Royaume Uni – United Kingdom	2 ans
Jaan Tonissoni Institute	Estonie - Estonia	2 ans
Youth Work Ireland	Ireland - Ireland	2 ans
Kesalukioseura	Finlande - Finland	2 ans
Citizens Union PAREMVASSI	Grèce - Greece	2 ans
Forum permanent de la société civile	Belgique - Belgium	2 ans
La Ligue des Droits de l'Homme	France	3 ans
CapMagellan	Portugal	3 ans
European House	Hongrie - Hungary	3 ans
AEDH	Belgique - Belgium	3 ans
ARCI	Italie - Italy	3 ans
La Ligue de l'enseignement	France	3 ans
IRI-Europe	Allemagne - Germany	3 ans